

LA — *égalité!*
PLACE
DES **DANS
LE SPECTACLE
VIVANT
EN BRETAGNE**
FEMMES

— **SAISON
2016 • 2017**



.....
POUR L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET LES HOMMES
DANS LES ARTS ET LA CULTURE
.....

HF BRETAGNE

QUI SOMMES-NOUS ?

HF Bretagne, association créée fin 2013 par des artistes, des responsables de compagnies, des professionnel.le.s de la culture, agit pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture en Bretagne, autour de 3 axes :

Repérer les inégalités par une veille statistique et la diffusion de données chiffrées, d'articles et d'analyses

Proposer des outils pour les combattre

- échanges et actions de formation pour mieux comprendre et déconstruire les discriminations
- événements (lectures publiques, projections, conférences-débats) pour permettre à toutes et tous de se saisir de ces enjeux
- interventions dans les réseaux professionnels, les lieux de formation et participation aux colloques et tables rondes

Encourager des mesures politiques concrètes pour l'égalité réelle

HF Bretagne demande aux collectivités territoriales :

- d'inscrire la question de l'égalité femmes/hommes à leur ordre du jour
- d'évaluer la juste répartition des subventions allouées
- d'inciter les structures subventionnées à agir pour la parité

HF Bretagne est membre de la fédération inter-régionale du mouvement HF, aujourd'hui composée de 16 collectifs et associations.

POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.MOUVEMENT-HF.ORG
 POUR ÊTRE INFORMÉ.E
 RECEVOIR LA NEWSLETTER
 OU ADHÉRER, ÉCRIVEZ-NOUS À
BRETAGNE@MOUVEMENT-HF.ORG

HF BRETAGNE
 MAISON HÉLOÏSE
 13 RUE DE REDON
 35000 RENNES
 06 52 91 81 74

POURQUOI

COMPTER ?

**COMPTER C'EST REPÉRER LES INÉGALITÉS ET LES FAIRE RECONNAÎTRE.
 REPÉRER LES INÉGALITÉS, C'EST MIEUX SAVOIR LES COMBATTRE.**

La veille statistique sexuée permet de mesurer l'évolution de la parité femmes-hommes. C'est un instrument efficace pour que chacun et chacune puisse prendre sa part de responsabilité dans la lutte pour l'égalité. Des données précises permettent de mieux définir les actions à mettre en œuvre selon les situations professionnelles. Au niveau national, la veille statistique est désormais prise en charge par l'Observatoire de l'Égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, créé en 2012 par le ministère de la Culture et de la Communication.

La Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD) étudie et publie chaque année la part des femmes dans les directions et programmations d'établissements labellisés par le ministère. En 2016, la SACD a publié un bilan des cinq dernières années, dont les résultats laissent mesurer le chemin encore à parcourir.

Une veille statistique à l'échelle régionale. À l'instar de ces instances, HF Bretagne se propose de décliner une méthodologie de comptage à l'échelle régionale. En 2014, l'association a publié un premier diagnostic mesurant les inégalités entre les femmes et les hommes dans le spectacle vivant en Bretagne. L'étude ne démentait pas le constat alarmant établi à l'échelle nationale, faisant état d'une situation fortement inégalitaire, tant en termes d'accès aux postes de direction que de construction et visibilité de carrière d'artistes.

Deux ans après, où en sommes-nous ? HF Bretagne poursuit sa veille statistique sexuée et met en lumière une nouvelle fois cette réalité inacceptable relevée dans les programmations 2016/2017. Vous trouverez dans cette plaquette les résultats de ce diagnostic. Malgré des efforts manifestes, l'égalité réelle est loin d'être atteinte.

Nous espérons que la publication de ces données chiffrées contribuera à une prise de conscience : chacun et chacune, de sa place, peut agir en luttant contre les discriminations, pour construire un secteur culturel à la hauteur de son enjeu démocratique.

CADRE DE L'ÉTUDE

La présente enquête a porté sur :

74 STRUCTURES DE PROGRAMMATION

Le panel utilisé est identique à celui du diagnostic 2014/2015, permettant ainsi la comparaison :

- **18 structures labellisées par l'État**

Scènes Nationales, Centres Dramatiques Nationaux, Centre Chorégraphique National, Pôles Nationaux des Arts du Cirque et des Arts de la Rue, Scènes Conventionnées, Scènes de Musiques Actuelles et Opéra.

- **32 structures intermédiaires**

Théâtres de ville, Scènes de territoire, Scènes issues du réseau Bretagne en scène

- **24 festivals**

dont 22 issus du Collectif des Festivals engagés pour le développement durable en Bretagne

Le recensement des données a été réalisé à partir des informations disponibles sur Internet ou dans les plaquettes de saison 2016-2017.

Pour les scènes de musiques actuelles, la programmation du 1^{er} trimestre a été prise en compte et pour les festivals, l'édition 2016 a été retenue.

Au total :

2238 SPECTACLES ONT ÉTÉ ÉTUDIÉS

CLÉS DE LECTURE

AUTEUR/AUTRICE : la ou les personne.s ayant écrit le texte, ou composé la musique, ou écrit la chorégraphie originale... Bref, la ou les personne(s) dont l'œuvre a servi de support principal aux spectacles recensés. Pour les spectacles ou concerts créés par les artistes sur scène, c'est le ou la responsable artistique qui est considéré.e comme auteur ou autrice. C'est notamment le cas pour les musiques actuelles et traditionnelles.

RESPONSABLE ARTISTIQUE : la ou les personne(s) concevant le spectacle et assurant la direction artistique : mise en scène, chorégraphie, direction d'orchestre ou de groupe de musique, direction artistique... Bref, la ou les personnes qui portent le projet artistique.

MUSIQUE : nous avons choisi de différencier les concerts de musiques dites « classiques » des concerts de musiques dites « actuelles » :

- sont regroupées sous l'appellation « musiques dites classiques » les musiques – des musiques anciennes et baroques aux contemporaines – ayant été écrites par des compositeur.trice.s et qui sont jouées par des ensembles instrumentaux ou solistes, qui, le plus souvent, n'en sont pas les compositeur.trice.s.
- sont regroupées sous l'appellation « musiques dites actuelles », les musiques – des musiques traditionnelles à la chanson en passant par le jazz, le rock, l'électro, etc – dont les interprètes sont le plus souvent les créateur.trice.s principaux. Dans cette catégorie, les responsables artistiques sont considéré.e.s comme étant aussi les auteur.trice.s.

FEMMES/HOMMES/MIXTE : dans le cas d'une responsabilité collective ou plurielle, c'est la majorité de femmes ou d'hommes qui compte. Nous utilisons ici l'indication « mixte » à condition qu'il y ait au moins 30% de personnes de chaque sexe.

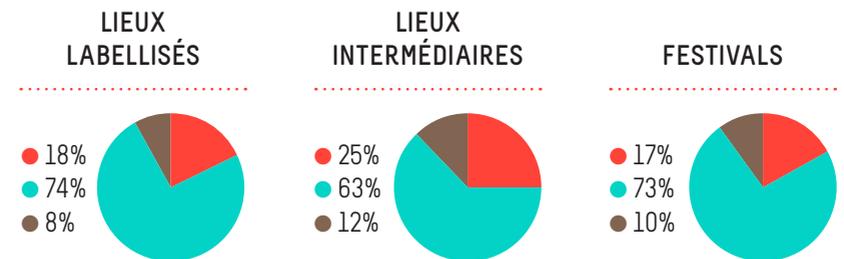
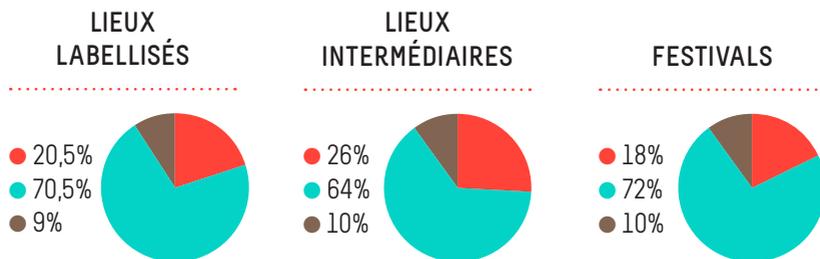
SEUIL DES 30% : dans son rapport de 2006, Reine Prat établit un seuil à hauteur de 33% à partir duquel un groupe minoritaire n'est plus perçu comme tel. Les résultats sont encourageants à partir de 30%.

LA PLACE DES FEMMES DANS LES PROGRAMMATIONS



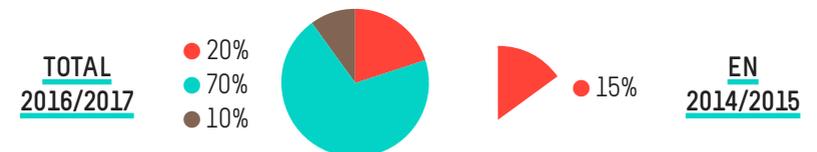
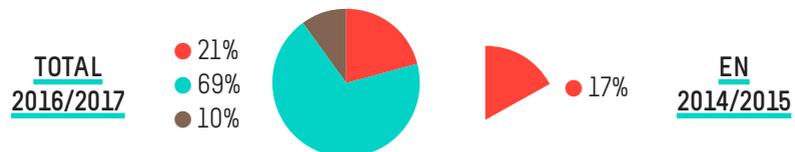
LA PART DES FEMMES RESPONSABLES ARTISTIQUES D'UN SPECTACLE

LA PART DES FEMMES AUTRICES, COMPOSITRICES, CHORÉGRAPHES...



2014/2017 QUELLE ÉVOLUTION? Tous lieux confondus

2014/2017 QUELLE ÉVOLUTION? Tous lieux confondus



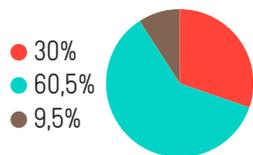
● Femmes ● Hommes ● Mixte

● Femmes ● Hommes ● Mixte

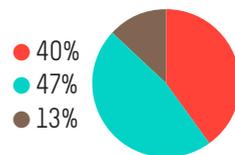
—
EN FONCTION
DES DISCIPLINES
ARTISTIQUES
—

LA PART DES FEMMES RESPONSABLES ARTISTIQUES
DANS LES LIEUX LABELLISÉS ET INTERMÉDIAIRES

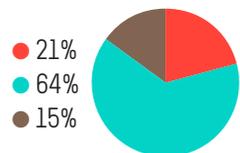
THÉÂTRE
MARIONNETTE
ARTS DE LA PAROLE



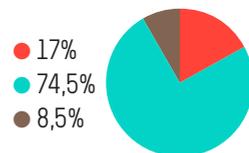
DANSE



CIRQUE
ARTS DE LA RUE



MUSIQUE



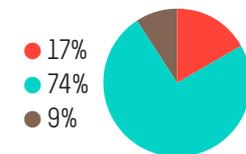
● Femmes ● Hommes ● Mixte

ZOOM

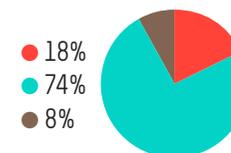
MUSIQUE

LA PART DES FEMMES
RESPONSABLES ARTISTIQUES
DE CONCERTS

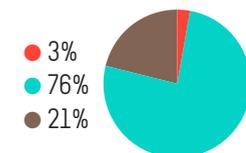
TOUS LIEUX
DE DIFFUSION
CONFONDUS



MUSIQUES DITES
« ACTUELLES »



MUSIQUES DITES
« CLASSIQUES »

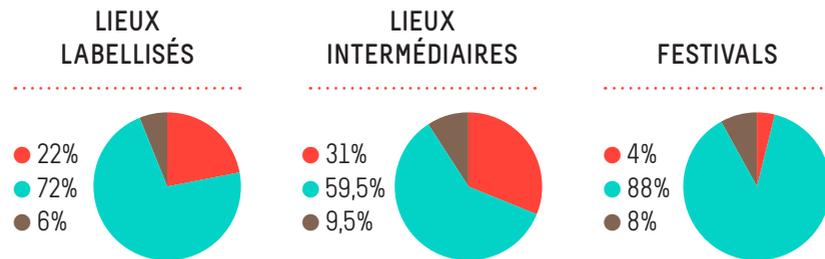


● Femmes ● Hommes ● Mixte

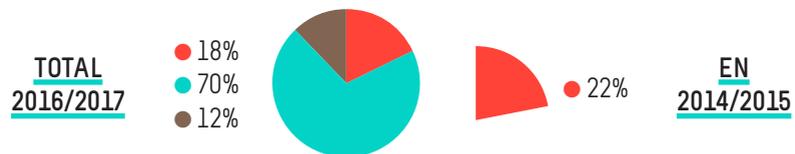
La quasi totalité des femmes responsables artistiques dans les musiques « actuelles » sont chanteuses, ce qui explique leur plus grande part que dans les musiques « classiques ». Cependant, il y a proportionnellement plus de femmes dans les ensembles de musiques classiques que dans les groupes de musiques actuelles.

LA PLACE DES FEMMES DANS LES ÉQUIPES PERMANENTES

LA PART DES FEMMES AUX POSTES DE DIRECTION



2014/2017 QUELLE ÉVOLUTION ? Tous lieux confondus



● Femmes ● Hommes ● Mixte

LE SEUIL DES 30%

Dans son rapport de 2006, Reine Prat établit un seuil à hauteur de 33% à partir duquel le groupe minoritaire n'est plus perçu comme tel. Les résultats sont encourageant à partir de 30%.

LIEUX LABELLISÉS



Sur les 18 lieux labellisés, 5 structures ont une programmation dont la part des femmes responsables artistiques est supérieure à 30%.

LIEUX INTERMÉDIAIRES



Sur les 32 lieux intermédiaires étudiés, 14 structures ont une programmation dont la part des femmes responsables artistiques est supérieure à 30%.

FESTIVALS



Sur les 24 festivals étudiés, 3 festivals ont une programmation dont la part des femmes responsables artistiques est supérieure à 30%.

QUELQUES PROPOSITIONS POUR DEMAIN

01 ● Généraliser la veille sexuée auprès de toutes les structures qui distribuent et reçoivent de l'argent public. Publier et diffuser ces statistiques sexuées.

02 ● Inscrire des objectifs d'égalité femmes-hommes dans les textes-cadres, les lettres de mission et les cahiers des charges des institutions qui dépendent des ministères de la Culture et de la Communication et de l'Éducation Nationale.

03 ● Conditionner les subventions à l'atteinte de ces objectifs par des mesures correctrices modulant le montant des financements alloués, en accord avec le principe d'éga-conditionnalité.

04 ● Affirmer le principe d'égalité budgétaire entre les structures et projets artistiques dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes. Mettre en application le principe d'égalité salariale.

05 ● Imposer la parité dans toutes les instances de décision et de sélection : jurys, commissions, conseils d'administration, Inspections Générales... Anonymat des candidatures dès que cela est possible.

... CES PROPOSITIONS SONT ISSUES DES 20 REVENDICATIONS PORTÉES PAR LE MOUVEMENT HF. POUR RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DE CES REVENDICATIONS :

—
WWW.
MOUVEMENT-HF
.ORG
—

06 ● Inscrire dans les cahiers des charges des structures culturelles, des objectifs chiffrés permettant un meilleur équilibre entre femmes et hommes dans les programmations, et dans les moyens de production qui leur sont accordés.

07 ● Mettre en place des programmes de prévention contre les violences faites aux femmes au travail dans les différents secteurs de la culture (harcèlement, violences sexuelles).

08 ● Sensibiliser impérativement à l'égalité femmes-hommes au sein des écoles et formations universitaires d'enseignement artistique.

09 ● Introduire massivement les œuvres de femmes dans les programmes de l'Éducation Nationale et dans les répertoires des formations artistiques.

10 ● Valoriser le Matrimoine.

11 ● Pour tous ces objectifs à atteindre, imposer une temporalité et des indicateurs d'évaluation.

POUR ALLER PLUS LOIN

- *La place des femmes dans le spectacle vivant en Bretagne. Diagnostic 2014/2015*, Marion INDO, 2014.
issuu.com/hfbretagne/docs/etude_spectacle_vivant_hf
- *Quatrième rapport de l'Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2016.
www.culturecommunication.gouv.fr
- *Où sont les femmes? Toujours pas là! Bilan 2012-2017*, SACD, 2016.
www.sacd.fr
- *Mission sur l'égalité femmes-hommes dans le spectacle vivant – constats et propositions d'action*, Cécile HAMON, 2016.
www.syndeac.org
- *Les trajectoires professionnelles des artistes femmes en art dramatique*, Raphaëlle DOYON, 2016.
www.hf-idf.org
- *Pour une plus grande et une meilleure visibilité des diverses composantes de la population française dans le spectacle vivant*, Reine PRAT, 2006.
www.culture.gouv.fr

⋮ TOUTES CES ÉTUDES
⋮ SONT ACCESSIBLES EN LIGNE!

VOUS SOUHAITEZ NOUS REJOINDRE ?

Curieux.euses d'en savoir plus sur nos actions et combats ?

HF Bretagne propose régulièrement des rendez-vous thématiques :

ateliers, projections, débats, apéros-plaquettes, concerts...

Ces rendez-vous sont ouverts à toutes et tous. Ils constituent des moments privilégiés pour découvrir, rencontrer, échanger, contester, questionner, dénoncer et surtout proposer.

Désireux.euses de manifester votre adhésion à une égalité réelle entre femmes et hommes dans les arts et la culture ?

Devenez membre de l'association et rejoignez le mouvement.

Notre bulletin d'adhésion est disponible en ligne sur :

www.mouvement-hf.org/les-hf-en-regions/hf-bretagne

Motivé.e.s pour agir à nos côtés ?

L'association est portée par les convictions de ses membres et vit grâce à leur énergie. Des groupes de travail se réunissent régulièrement autour des différents projets menés. Chacun.e peut y prendre part. Quelques chantiers en cours :

- *M ton Matrimoine*: pour une valorisation des femmes artistes du passé
- *Femmes et musiques actuelles*: pour une parité au sein du secteur des musiques actuelles
- *Veille statistique*: pour des outils de comptage simples permettant de rendre compte de manière systématique des inégalités femmes/hommes et de leurs évolutions

⋮ POUR EN SAVOIR PLUS,
⋮ ÉCRIVEZ-NOUS À
⋮ BRETAGNE@MOUVEMENT-HF.ORG
⋮ OU APPELEZ-NOUS
⋮ AU 06 52 91 81 74

—
REJOIGNEZ-NOUS
SUR FACEBOOK



HF BRETAGNE
—

HF BRETAGNE REMERCIÉ SES PARTENAIRES POUR LE SOUTIEN APPORTÉ



HF Bretagne bénéficie de l'aide la Région Bretagne dans le cadre du dispositif emplois associatifs d'intérêt régional.



.....
POUR L'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET LES HOMMES
DANS LES ARTS ET LA CULTURE
.....

Les données de cette étude ont été recueillies en décembre 2016
par Louise Pageot.

La mise en page a été réalisée par Éléonore Hérissé :
herisse.eleonore@gmail.com